

Elles défendent corps et âme les femmes battues

Janine Bonaggiunta et Nathalie Tomasini ont été les avocates de Jacqueline Sauvage et Alexandra Lange. Leur stratégie : médiatiser leurs affaires, comme le font les Anglo-Saxons.

« Sur le répondeur du cabinet, nous avons eu un message avec des hurlements de femme et des cris d'homme. C'était un numéro masqué, nous n'avons pas pu rappeler. C'est très angoissant. » Avocate à Paris, Janine Bonaggiunta a fermé son cabinet et télétravaille.

Sa consœur Nathalie Tomasini reçoit aussi des appels de femmes confinées avec un mari violent. « Nous assistons à une augmentation des violences familiales et la situation exacerbe les problèmes de garde d'enfant. Nous pouvons demander des ordonnances de protection, l'expulsion des conjoints violents. Mais cela va être compliqué. » Il faut pouvoir porter plainte, obtenir des certificats médicaux, trouver des hébergements. « Nous donnons des conseils au cas par cas, comme sortir faire un footing et ne jamais rentrer », poursuit-elle.

« Des lanceuses d'alerte »

La période alarme les deux femmes, pourtant habituées aux situations critiques. La Corse Janine Bonaggiunta et la Grenobloise Nathalie Tomasini, 58 ans, qui ont monté il y a trois mois des cabinets séparés, ont travaillé ensemble pendant neuf ans sur des affaires de violences conjugales.

Ces deux avocates ont acquis une certaine notoriété lors d'affaires retentissantes. En 2012, à Douai (Nord), elles ont fait acquitter Alexandra Lange, qui avait tué le mari violent qui la prostituait. Un acquittement pour légitime défense, qu'elles n'ont pas réussi à obtenir pour Jacqueline Sauvage, femme battue qui avait tué son mari d'un coup de fusil dans le dos. Malgré tout, elles ont obtenu la grâce du président François Hollande. Ces affaires ont été portées à l'écran par TF1 dans deux téléfilms saisissants.

Pourtant, lorsqu'elles ont lancé en 2011 le site Internet de leur cabinet spécialisé, on leur a ri au nez. « Seul un site permettait d'avoir une meurtrière dans la tour où elles étaient enfermées et de passer des messages au secours », note Nathalie Tomasini, la plus va-t-en-guerre. « Personne n'y croyait, se remémore Janine Bonaggiunta, l'élément modérateur du duo. C'était des problèmes



Janine Bonaggiunta et Nathalie Tomasini : « Nous sommes des lanceuses d'alerte »

PHOTO : SYLVIA GALMOT

de couple, on ne voulait rien voir. »

Le cabinet a vite marché. Malheureusement. Les prétoires se sont habitués à ces inséparables qui plaident ensemble, défendant tantôt des victimes, tantôt des accusées. Sophie, qui a assassiné son conjoint dans son sommeil après trente-cinq ans de violences psychologiques ; Maryline, tailladée au cutter par un mari ayant enfreint une ordonnance d'éloignement ; Valérie, sous l'emprise du compagnon de sa mère depuis l'âge de 12 ans, et qui a fini par le tuer...

Pendant près de dix ans, toutes deux ont peaufiné leur défense, approfondissant des notions que le grand public a apprivoisées. Comme le viol conjugal, « souvent confondu avec le devoir conjugal », déplore Janine. Ou l'emprise, stratégie grâce à laquelle le manipulateur isole sa victime et lui fait parfois un enfant pour mieux la garder... « Désormais, les jurés comprennent mieux pourquoi

la femme n'a pas réussi à partir », remarque Nathalie. D'autres notions doivent être popularisées, comme le syndrome de femme battue, selon lequel la personne est dans un état de stress tel qu'elle ne voit plus d'autre solution que de tuer pour s'en sortir.

Leur stratégie : la médiatisation, avec laquelle Nathalie Tomasini est très à l'aise. « J'ai pris modèle sur les Anglo-Saxons. Nous sommes des lanceuses d'alerte. Pour défendre une cause, il faut faire d'un cas particulier un étendard. » Elles conseillent aussi à leurs clientes d'écrire des livres. « Cela aide de voir que d'autres femmes s'en sont sorties. »

Inimitiés et jalousies

Cette notoriété leur a valu inimitiés et jalousies. Au moment de plaider dans l'affaire Sauvage, Nathalie Tomasini a reçu une photo de son compagnon dans les bras d'une autre. Elle n'en a jamais su la provenance. « Deux blon-

des à talons hauts un peu bourgeoises, ça ne plaît pas, note l'intéressée, qui revendique son goût pour la provocation. On peut pourtant être séduisante, performante et revendiquer l'égalité. »

Aujourd'hui, toutes deux se sont professionnellement séparées « à l'amiable ». Elles continuent le combat : « Les féminicides ne cessent d'augmenter, des solutions comme le bracelet électronique ne sont pas appliquées », regrette Janine Bonaggiunta. Forte des compétences acquises, elle songe aussi à former des personnels judiciaires et de santé. Nathalie Tomasini, elle, s'est lancée en politique. « Sur ce terrain, la cause des femmes avancera. Ces violences sont le symptôme d'une société malade. »

Florence PITARD.

Une défense légitime, Fayard, 280 pages, 20 €. E-book 14,99 €.

Le monde et la France en bref

Une nouvelle force au Sahel

La France et ses alliés européens et africains ont constitué vendredi la Task Force Takuba, afin de combattre le terrorisme au Sahel. Basée au Mali et placée sous le commandement de l'opération Barkhane, elle comprend 500 membres des forces spéciales européennes, dont une centaine de Français en plus des éléments déjà engagés dans la force Sabre. Les Européens combattront au côté des armées malienne et nigérienne.

Le Mali vote aujourd'hui

Les électeurs maliens sont appelés à voter aujourd'hui pour le premier tour des législatives. Plusieurs partis et mouvements d'opposition demandaient un report de l'élection à cause du coronavirus, alors que le pays comptait hier dix-huit cas. Le principal parti d'opposition, l'Union pour la République et la Démocratie, a en revanche prôné une participation massive, malgré l'enlèvement mercredi de son chef, Soumaïla Cissé.

Un journaliste algérien arrêté

Le journaliste algérien Khaled Drareni a été arrêté vendredi soir, selon Reporters sans frontières (RSF). Ce correspondant de RSF devait être inculpé hier pour atteinte à l'intégrité du territoire national. Il couvre les manifestations hebdomadaires contre le pouvoir, qui ont entraîné la démission du président Abdelaziz Bouteflika en avril 2019. Elles sont actuellement suspendues en raison de l'épidémie de coronavirus.

Nous sommes à l'heure d'été

Même si le temps coule différemment en ce moment, nous avons changé d'heure. Nous avons perdu une heure de sommeil, mais les soirées seront plus lumineuses...

3
9
19

3919

Pour les femmes victimes de violences